



Vive le vent...



Sommaire interactif

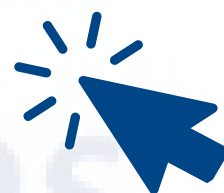
Point soumis à vote : Règlement Intérieur DI Hauts de France
(CSA du 11/12/23)

Point soumis à vote : Approbation de la convention RTT du
bureau de contrôle de Dunkerque Ferry (CSA du 19/12/2023)

Point d'informations sur les JO

Questions diverses

Conclusion



Douanes



Vive le vent...

Point soumis à vote : Règlement Intérieur DI Hauts de France (CSA du 11/12/23)

Ce nouveau règlement intérieur étant un net recul des droits syndicaux, l'UNSA et l'ensemble des O.S ont bien évidemment voté contre. **Il est hors de question pour l'UNSA d'accepter de telles conditions de travail.** Nous ne sommes pas des journalistes chargés de répercuter l'information de l'administration. Nous sommes élus pour porter et défendre la voix des agents.

Point soumis à vote : Approbation de la convention RTT du bureau de contrôle de Dunkerque Ferry (CSA du 19/12/2023)

S'agissant d'un desiderata des agents, l'UNSA et les autres O.S ont voté unanimement pour cette nouvelle convention tant attendue. Une modification y a toutefois été apporté à l'article 2, car si l'octroi des Autorisations d'Absence qui se réfère à une liste de la Direction Générale, est soumis à la fourniture d'un justificatif, ce n'est pas systématiquement le cas pour les autorisations exceptionnelles d'absences qui peuvent être accordées à titre exceptionnel par le chef de service. L'UNSA déplore l'absence de la convention du BC de Calais à l'ordre du jour de ce CSA. Le DI nous a informé qu'il n'y avait pas eu de consensus en temps utile pour adopter une convention et les discussions sont donc toujours en cours avec les agents de Calais.

L'UNSA ne saurait accepter qu'il en soit autrement. Nous en avons d'ailleurs averti la Directrice Générale lors de sa venue au PCUF. Mais la question ne pourra se régler qu'au niveau interministériel...

L'UNSA et les autres OS ont réitéré la volonté de programmer un GT relatif à l'impact réel du brexit sur l'ensemble des services de la DI afin de calibrer correctement les ER.

Par ailleurs, il semble nécessaire de revoir une bonne partie des conventions de nombreux services de l'Interrégion. Par exemple : le BP de Calais fonctionne toujours sur la convention d'un BFCI.

L'UNSA a également rappelé que nous restions dans l'attente impatiente de la reconnaissance de la pénibilité des bureaux de contrôles en H24 , 7j/7.



On vous l'assure... En douane
TOUT
va toujours très très bien...

Vive le vent...

Point d'informations sur les JO

Que ce soit au cours du CSA du 11/12/23 ou de celui du 19/12/23, nous n'avons pas pu obtenir plus de précisions sur la mobilisation des agents pour les JOP 2024. Mise à part la confirmation qu'IDS ne fait pas partie de la liste des services mobilisés, contrairement à ce qui a pu être annoncé précédemment.

Pour rappel, les seules certitudes sont :

- Du 27/07/2024 au 11/08/2024 : Mobilisation des services de la surveillance à 80% pour la DI des HDF qui s'accompagnera du renfort des stagiaires ACP2 SU en priorité dans les services ayant des difficultés à atteindre les 80%. Il s'agit d'une mobilisation globale, une unité pouvant en suppléer une autre. Il n'est pas question de faire appliquer le taux de 80% par équipe. Mais chacune des équipes doit être en mesure de fonctionner. Une communication précise doit être faite à l'adresse des encadrants afin d'éviter des abus.
- Si les 80% correspondent à un nombre à virgule, alors la fourchette basse pourra être envisagée à condition que cela n'ait pas d'impact sur le bon fonctionnement du service.
- Mobilisation à 100% pour les maîtres chien explo
- 3 niveaux de primes : 500 - 1000 - 1500 euros bruts selon la durée de mobilisation. L'objet de cette prime sera de reconnaître la mobilisation d'un service. La contrainte pèsera sur la totalité du service.
- Aucun service CO de la DI des HdF ne figure dans la liste des services mobilisés.
- Nous avons obtenu la certitude que la douane assurera la sûreté à Lille Gare pendant JO car le DI n'a pas connaissance d'une date précise pour la privatisation de la Sûreté à Lille Gare.
- Les locaux de Beauvais seront opérationnels pour les JO

Et les incertitudes qui demeurent sont :

- Une mobilisation inférieure à 80% est envisagée 4 jours avant le 27/07 et 4 jours après le 11/08. Le DI nous indique sans certitude qu'elle peut être de 60%.
- Les modalités d'attribution de la prime ne sont pas encore fixées, car il s'agit d'un cadrage interministériel. La douane étant moins mobilisée que la gendarmerie ou la police, il est fort probable que l'indemnisation sera moindre.
- Nous n'avons aucune certitude sur la nature exacte des missions, notamment en frontière.
- Incertitude sur la charge de travail à IDS : un diagnostic par le service de la délégation à la stratégie de la DG est en cours afin de résoudre les problèmes rencontrés par IDS et de soulager le service avant les JO. Selon l'administration ce service ne souffrira pas d'une montée en charge liée aux JO car les agents ne seront en mesure que de prendre un appel à la fois. Selon le DI la seule chose qui augmentera pendant cette période sera les appels non pris en charge.

Pour l'UNSA, il est plus que temps d'envoyer les bons signaux aux agents et de commencer par nommer un nouveau chef de service et d'abonder ce service en effectif suffisant pour fonctionner correctement tout au long de l'année.

Quelle prime vais-je bien pouvoir leur donner ?...



Allez! Un petit morceau de pipeau ...
Espérons que ça les détende !



[Revenir au sommaire](#)

Vive le vent...

Questions diverses

- Bornes au PCUF : suite à un problème technique l'administration n'est pas en mesure de permettre aux agents, même en payant de recharger leur véhicules personnels sur les bornes de services. **L'année 2024 ne sera sans doute pas "verte" pour les douaniers des Hauts-de-France !**
- Même si beaucoup s'accorde à dire que "GECO" est une catastrophe et que les délais de livraison sont abusifs, L'UNSA et l'ensemble des OS a renouvelé le voeu que tous les SU bénéficient du carnet à points et soit gérés par l'application MATHIEU et non SIRHIUS.
- Parquet de Soissons : Le DI considère cet acte comme un accident isolé (ni avant, ni après, ni ailleurs) et qu'il serait contreproductif de se fâcher avec un parquet. Suite à ce mouvement d'humeur, le DR d'Amiens a transmis un message qui a été compris par le parquet et qui sera le sujet d'une prochaine réunion douane / magistrature.
- L'UNSA a soulevé la question de la prise en charge médicale en cas d'accident ou d'accident à Chériton pour les agents de la BSECT. En effet, il n'existe actuellement aucune convention. En cas d'accident grave, il suffit d'appeler le personnel d'Eurotunnel qui se chargera de prévenir les secours britanniques, sans aucune avance de frais, puisqu'il s'agit d'un accident de service.
- Arras : les moniteurs TPCI de Boulogne continueront à assurer les formations d'Arras.
- La bascule informatique se fera le 2 ou le 3 janvier 2024.
- La mise en place du dispositif Lillois sera à l'étude début janvier pour l'acheminement des marchandises saisies par le bureau.
- Malgré une volonté intersyndicale de vouloir anticiper toutes les difficultés que pouvaient engendrer le changement de direction de ces services, nous constatons la réticence de l'administration à vouloir prendre en compte l'impact réel sur la charge de travail que peut représenter la gestion de 3 arrondissements supplémentaires.
- Malo : Les services de Malo (TSI, SRE et DIV) ne disposent que de 8/9 tickets resto par mois, en raison de la proximité d'un restaurant administratif, qui n'est autre que la cantine d'un collègue ! **De qui se moque t-on ?**
- Le camionnetas de Dunkerque devrait être livré en été 2024. Après diverses études, il semble évident qu'il faudrait le coupler avec un SMS. Bien sûr il n'a été aucunement question de création d'une nouvelle brigade ou d'abondement en effectifs pour gérer cette mission. **Il ne faudrait pas croire au père Noël !!!**
- BP de Dunkerque : Aux prémices du déménagement, l'UNSA avait bien prévenu l'administration que ce service risquait d'être en souffrance. On nous a alors assuré que peu de gens désirait partir. Résultat : après la bourse départementale, les réussites aux concours, ce bureau passera de 20 à 13 agents...no other comment !!!
- Ce service sera donc à la limite de la rupture de fonctionnement. La DR de Dunkerque en est pleinement consciente et a d'or et déjà fait la demande de Paris spé pour permettre à ce service de fonctionner.

Vive le vent...

Conclusion

Malgré une hotte du père Noël bien légère, soyez assurés que nous continuerons à défendre vos droits et à faire entendre votre voix en 2024. Toute l'équipe UNSA Hauts de France vous souhaite à toutes et tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



Les agents des douanes
n'ont besoin de rien !



Je n'ai pas grand chose
à vous offrir...
Ils m'ont tout pris !

